COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 8 février à 19h00 - Local des Associations

<u>Présents</u>: MM. FOUGERAY Nathalie, GARNIER Jérôme, ROSSI Marguerite, TETU Alain, BOIS Séverine, CORNA Véronique, DEBRAY Claudine, FERRE Marcel, PRINZIVALLI Lionel, AOUIT Chaïta, KERMAÏDIC Karine, NIEZ Edith

Excusé: MIRABEL Yoann

1. Travaux Mairie/Ecole/Salle des fêtes

- L'élévateur (EPMR) est opérationnel
- La classe et le bureau de la direction sont terminés, il reste les sols
- 1 semaine est prévue pour terminer l'isolation phonique
- Le perron est en cours de réalisation
- La commission de sécurité passera en fin de chantier

2. Le bulletin municipal 2021

- Préparation du bulletin le vendredi 10 février à 17H30 au local des associations
- Distribution prévue le samedi 12 février à 9h

3. Les travaux du pont

- Cet ouvrage est surveillé par les services du département
- Début 2020, le département constate l'endommagement du garde-corps
- Travaux de réparation prévus à partir de début septembre, sur 2 mois
- Des carottages seront effectués courant février afin de déterminer un bilan
- Fabienne Robert de l'Isle de la Serre sera contactée avant travaux

4. Validation de la convention des brigades Nature.

- Validation de 4 jours de travaux pour 7 personnes
- Nature des missions confiées : entretien espaces verts

5. Vente terrains ZAC de Longeret

- La ZAC du Longeret a été partagée en 3 zones pour diminuer les coûts et satisfaire les quelques demandes
- 1 terrain de 1500 m² est réservé et 2 autres en attente de validation

6. Projet pièges à cailloux du Nérivent

- L'entreprise Bordel de Courtenay a été retenue pour les travaux
- Travaux supervisés par SR3A et en cours de validation par la Préfecture
- Mise en place de 2 pièges à cailloux, 1 en amont de la voie verte et l'autre à hauteur du vieux moulin
- Début des travaux envisagé pour avril

7. Convention suivi médical avec le collège de Briord

- Mise à disposition d'une salle dans le cadre du suivi médical des élèves des écoles primaires et maternelles
- La commune alloue chaque année scolaire au collège, une participation financière d'un montant de 1 euro par élève scolarisé

8. Demande de mise en place d'un service civique à l'école primaire

- Demande de Mme GEDDA, directrice de l'école, pour récupérer le retard accumulé lors de ces deux dernières années. L'apprentissage à la lecture ne serait pas de trop pour les classes GS/CP
- Organisme sous la tutelle de l'Etat et le contrôle du Rectorat
- Cet accompagnement peut s'effectuer sur une période de 6 à 12 mois.
- Des renseignements complémentaires seront pris avant toutes démarches.

9. Questions diverses

- Point recensement : bon déroulement du recensement
- Maison France services : une réunion d'info a eu lieu ce mardi 8 février à la CCPA
- Départ en retraite de Joëlle CHORIER le vendredi 29 avril : Il faudra valider son remplacement à partir de mai ou pour la rentrée scolaire de 2022/2023.
- Permis de poids lourd d'Abdel BALLACH : Abdel a passé et validé brillamment son permis poids lourd le vendredi 4 février
- Médaille du travail pour 30 ans d'activité (T. Degletagne et V. Allandrieu) : les demandes seront faites auprès de la Préfecture
- Nouveau bureau du Sou des écoles : un courrier a été envoyé en Mairie avec la composition du nouveau bureau et le calendrier des manifestations
- Départ en retraite de Catherine BRISON : une petite réception était organisée le dimanche 30 janvier afin de fêter cet évènement
- En Grangeons la musique du vendredi 6 mai : une concertation est en cours avec les dirigeants de cette association pour lancer cet apéro concert à partir de 19h30
- Validation fête du 14 juillet : le conseil municipal valide cette manifestation et prendra contact avec les artificiers, le traiteur et la sono pour l'animation

Date à retenir

- Le 10/02 à 10h : Réunion avec Dynacité et le CAUE à Bourg en Bresse.
- Le 10/02 à 18h : Conseil communautaire CCPA à Saint Vulbas.
- Le 21/02 à 17h : Rendez-vous Maître Darmet pour la vente Berchet
- Le 22/03 à 17h : Conseil d'école

Prochain CM le mardi 15 mars à 19h au local des associations